



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE
MATAWINIE

AVIS PUBLIC

Lors de l'assemblée ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matawinie, tenue le 22 novembre 2023, a été adopté le règlement 235-2023 ayant pour objet de modifier le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Matawinie afin d'agrandir la grande affectation « Urbaine » dans la municipalité de Saint-Côme, ce règlement a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 6 mars 2024 et est donc entré en vigueur à cette date.

Copie intégrale de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Matawinie.

Donné à Rawdon, ce vingtième jour de mars deux mille vingt-quatre.

Édith Gravel
Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Elyse Bellerose, greffier(ère)-trésorier(ère) et directeur(trice) général(e) de la Municipalité de SAR certifie avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 21 mars 2024 entre 9h et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21 mars 2024.

Signature

SCIAH-
Alphonse-
Rodriguez

Handwritten text at the top left, possibly a header or title.



Handwritten section header in the middle of the page.

Main body of handwritten text, consisting of several lines of notes.

Second section of handwritten text, appearing as a separate paragraph.

Third section of handwritten text, continuing the notes.

Handwritten text in the lower right quadrant, possibly a signature or date.

Handwritten section header in the lower middle part of the page.

Handwritten text in the lower left section, including some numbers and symbols.

Handwritten text in the lower middle section, possibly a list or summary.

Large handwritten signature or name at the bottom right of the page.

Vertical handwritten text on the far left margin.